

Une étude en 5 parties

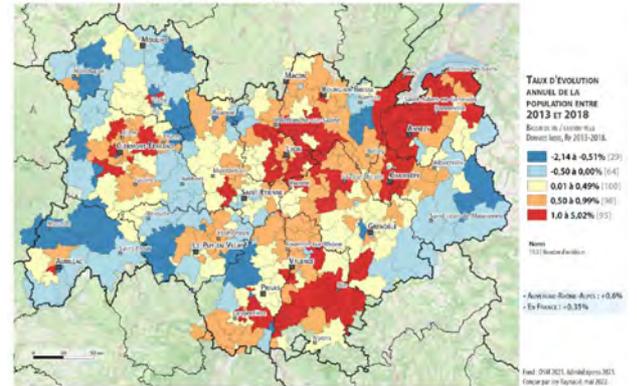


1. Indicateurs quantitatifs de l'accès aux soins
2. Relation entre la densité des médecins généralistes et celles des kinésithérapeutes
3. Analyse des effets du zonage conventionnel
4. Approche qualitative de l'accès aux soins
5. Accès aux soins en kinésithérapie dans 5 ans

CHIFFRES CLÉS

- **8 millions** d'habitants en ARA en 2018
- Taux d'évolution annuel : **+0,6% par an**
- Fortes hétérogénéités spatiales
- 386 bassins de vie

ÉVOLUTION DE LA POPULATION 2013 ET 2018

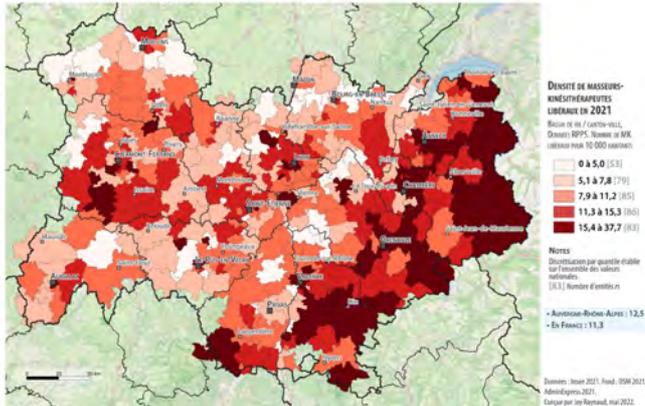


9 951 kinésithérapeutes libéraux

- **Densité de 12,5/10 000** habitants
- **APL : 108 ETP** contre 105 en France

L'APL aux kinésithérapeutes évalue l'adéquation territoriale entre l'offre et la demande de soins en kinésithérapie

DENSITÉ DE MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES LIBÉRAUX EN 2021



Les chiffres restent rassurants pour l'accès aux soins en kinésithérapie malgré des situations hétérogènes

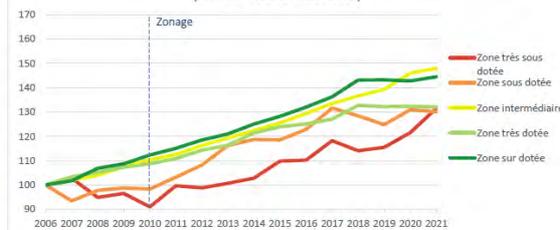
ANALYSE DES EFFETS DU ZONAGE CONVENTIONNEL

La population est en croissance dans toutes les zones.

Les plus dynamiques : zones "sous dotées" et "intermédiaires"

Les moins attractives : zones "très sous dotées" et "sur dotées"

Figure 17 : Évolution de la densité de masseurs-kinésithérapeutes libéraux en Auvergne-Rhône-Alpes



Données : FNPS 2006-2021, CNAMTS - ARS.

Nous pouvons nous interroger sur la pertinence de l'arrêt de la progression de la densité dans les zones "très dotées" et "sur dotées" alors qu'il y a une croissance de la population. **Il y a un problème important d'accès aux soins dans ces zones.**

Figure 16 : Évolution du nombre de masseurs-kinésithérapeutes libéraux en Auvergne-Rhône-Alpes



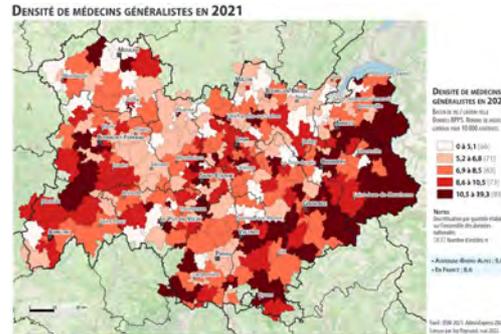
Données : FNPS 2006-2021, CNAMTS - ARS.

Les zones "sur dotées", "intermédiaires" et "très dotées" sont les plus dynamiques.

L'arrivée du zonage en 2010 a un effet positif avec une inversion des tendances pour les zones "très sous dotées" et sous dotées"

LIEN ENTRE LA DENSITÉ DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES ET CELLE DES KINÉSITHÉRAPEUTES

- Taux d'évolution de la densité des médecins généralistes : **-0,7% par an depuis 5 ans** (1,1% en France).
- Données préoccupantes pour l'accès aux soins sur tous les types de territoires.



La présence de masseurs kinésithérapeutes n'est pas fortement expliquée par la densité de médecins généralistes.

Zoom exercice coordonné



- **28%** des répondants sont en **exercice coordonné**
- Seulement **15%** des répondants souhaitent **intégrer l'exercice coordonné sous 3 ans**

93%

estiment que l'accès aux soins est difficile sur leur secteur

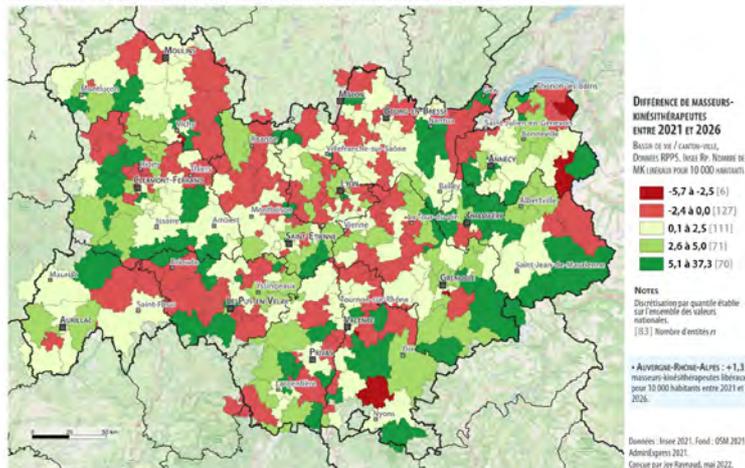
APPROCHE QUALITATIVE DE L'ACCÈS AUX SOINS

- **44%** déclarent ne **pas pouvoir prendre de nouveaux patients**
- **21 jours** est la **médiane des délais** pour obtenir une consultation de suivi
- **35%** des Bassins de Vie Cantons Villes (BVCV) ont des **délais supérieurs à un mois**
- **85%** ne sont pas en mesure de prendre en charge un **patient en moins de 3 jours ouvrés**
- **66%** des kinés sont **favorables à l'accès direct**
- **90%** des kinésithérapeutes ont une **activité conventionnelle** à plus de 75%

PROJECTION DE L'ACCÈS AUX SOINS EN 2026

Densité passant de 12,5 à 13,8 / 10 000 habitants

DIFFÉRENCE DE DENSITÉ DE MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES LIBÉRAUX ENTRE 2021 ET 2026



Catégorie 1 : BVCV les plus fragiles

Délais longs > 21 jours, et densités en décroissance
123 territoires et surtout des espaces ruraux

Catégorie 2 : BVCV intermédiaires quant à la fragilité

Délais < 21 jours, mais densités en décroissance ou délais plus longs avec densités en croissance.
Représente 206 territoires.

Catégorie 3 : BVCV les moins fragiles

Délais < 21 jours et densités en croissance.
Représente 57 territoires.

SYNTHÈSE DU RAPPORT

L'ACCÈS AUX SOINS EN KINÉSITHÉRAPIE

Analyse territoriale et propositions d'orientations stratégiques pour remédier à la pénurie des kinésithérapeutes libéraux en région Auvergne-Rhône-Alpes

Mai 2022

Joy Raynaud : Spécialiste de l'accès aux soins, consultante et docteur en géographie et aménagement du territoire. Pilotage de l'étude.

OBJECTIFS ET RÉPONSES

- ▶ **L'URPS des masseurs-kinésithérapeute de l'Auvergne-Rhône-Alpes** a souhaité mener une analyse approfondie sur **l'accès aux soins en kinésithérapie** et répondre aux questions suivantes :

Quelles sont les tensions actuelles entre l'offre et la demande de soins sur les territoires ? Quelle relation entre le nombre de médecins généralistes et celui des masseurs-kinésithérapeutes ? Le zonage est-il efficace depuis sa création ? Quelles solutions pour diminuer les délais de prise en charge des patients ? Quels bassins de vie seront les plus fragiles en 2026 en Auvergne-Rhône-Alpes ? ».

- ▶ **PARTIE 1** : Les indicateurs quantitatifs de l'accès aux soins.
- ▶ **PARTIE 2** : Quelle relation entre la densité de médecins généralistes et de celle des kinésithérapeutes ?
- ▶ **PARTIE 3** : Analyse rétrospective des effets du zonage conventionnel.
- ▶ **PARTIE 4** : Les résultats de l'enquête auprès des masseurs-kinésithérapeutes : une approche qualitative de l'accès aux soins.
- ▶ **PARTIE 5** : Quel accès aux soins en kinésithérapie dans 5 ans ?
- ▶ **CONCLUSION** : Quels territoires fragiles en 2026 ?



PARTIE 1 : LES INDICATEURS QUANTITATIFS DE L'ACCÈS AUX SOINS

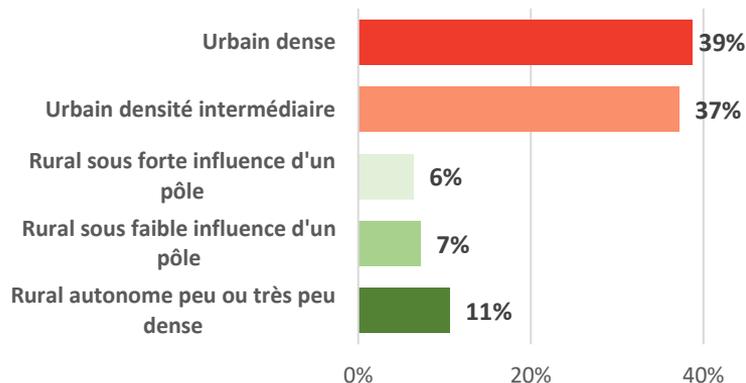
Logiques territoriales et hétérogénéités spatiales

STRUCTURATION TERRITORIALE ET RÉPARTITION DES MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

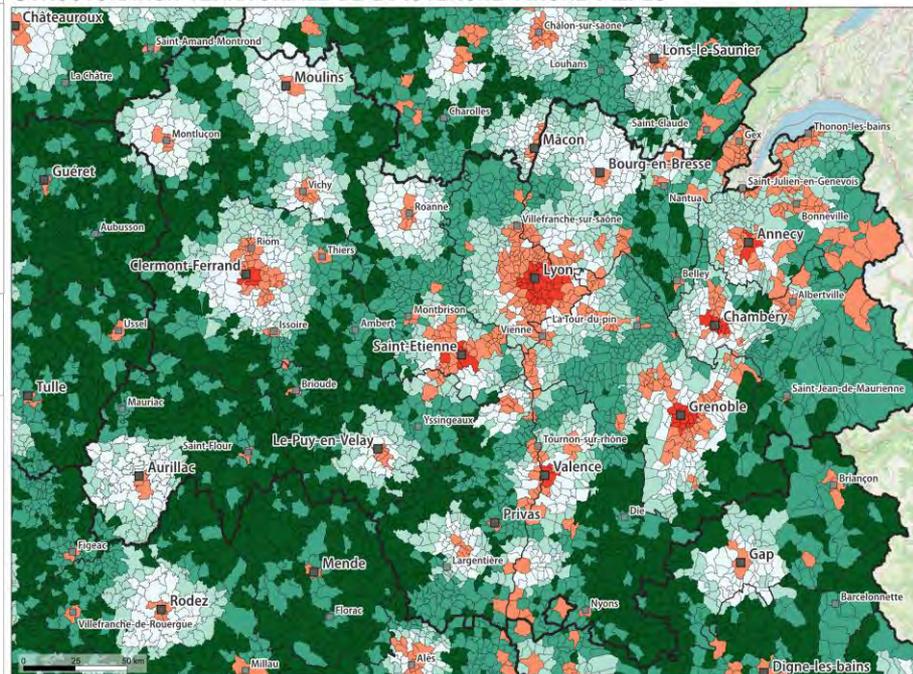
| TYPLOGIE | POP EN ARA | POP EN FRANCE |
|--|------------|---------------|
| URBAIN DENSE | 30% | 38% |
| URBAIN DE DENSITÉ INTERMÉDIAIRE | 35% | 29% |
| RURAL SOUS FORTE INFLUENCE D'UN PÔLE D'EMPLOI | 9% | 10% |
| RURAL SOUS FAIBLE INFLUENCE D'UN PÔLE D'EMPLOI | 11% | 9% |
| RURAL AUTONOME PEU DENSE | 12% | 11% |
| RURAL AUTONOME TRÈS PEU DENSE | 2% | 2% |

► **9 989** kinésithérapeutes libéraux.

Répartition des MK libéraux en ARA selon la typologie de leur commune d'exercice



STRUCTURATION TERRITORIALE DE L'Auvergne-Rhône-Alpes



TYPLOGIE DES COMMUNES
INSEE, 2021

- Urbain dense
- Urbain densité intermédiaire
- Rural sous forte influence d'un pôle
- Rural sous faible influence d'un pôle
- Rural autonome peu dense
- Rural autonome très peu dense

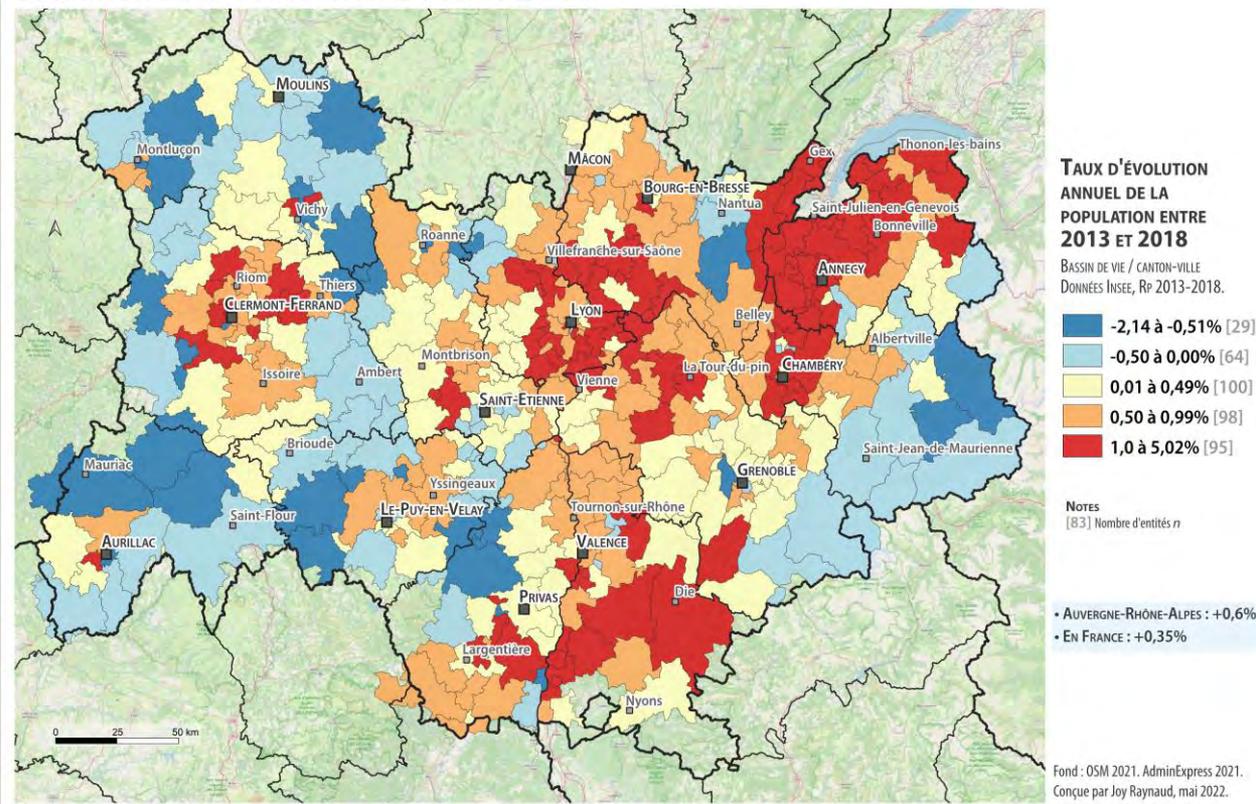
Données : Insee 2021, Fond : OSM 2021, AdminExpress 2021.
Conçue par Joy Raynaud, mai 2022.

- **Un tiers** de la population réside en milieu urbain, **un tiers** en milieu périurbain et **un tiers**, dans les diverses classifications du rural.
- Les kinésithérapeutes sont plus présents en **urbain dense et périurbain**.

DYNAMIQUES POPULATIONNELLES : ANTICIPER LA DEMANDE DE SOINS ET PRÉVENIR LA DÉSERTEFICTION

- ▶ L'Auvergne-Rhône-Alpes en 2018 : **8 millions d'habitants**.
- ▶ Taux d'évolution annuel : **+0,6% par an** mais avec de fortes hétérogénéités spatiales.
- ▶ Bassins de vie les plus attractifs : Clermont-Ferrand, Lyon, Chambéry ainsi la Haute-Savoie et l'Ardèche (+1,0% par an et plus).
- ▶ Bassins de vie déficitaires : l'ouest de la région (Allier, Cantal, est de la Savoie, Isère).

ÉVOLUTION DE LA POPULATION 2013 ET 2018

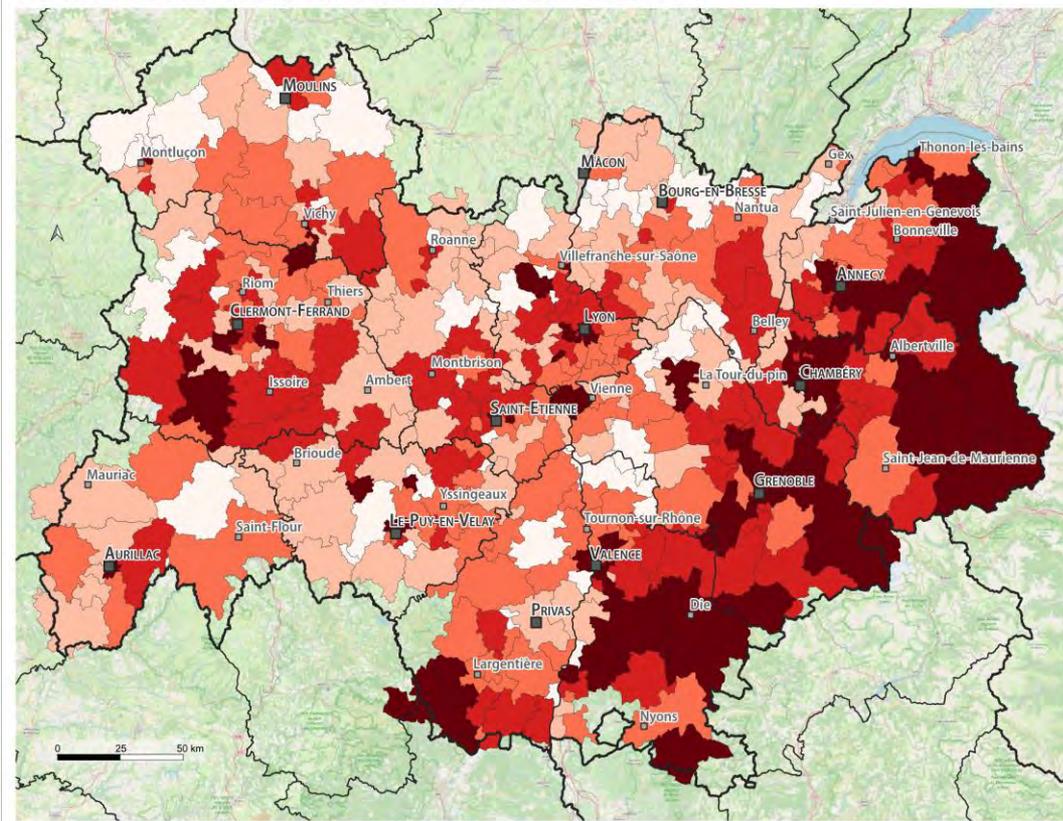


DENSITÉ DES MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES LIBÉRAUX EN 2021

- ▶ Nombre de kinésithérapeutes libéraux en ARA : **9 989**.
- ▶ Taux d'évolution du nombre : **+3,1% par an depuis 5 ans** (+2,9% en France).
- ▶ Densité en 2021 : **12,5 kinésithérapeutes pour 10 000 habitants** (11,3 en France).
- ▶ **Un gradient décroissant de la densité** depuis la frontière Suisse et Italienne vers l'ouest et le nord de la région.

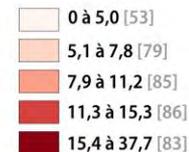
Le bassin de vie / canton-ville : le plus petit territoire organisé autour d'un pôle de services au sein duquel la population a accès aux équipements et services les plus courants. Il est proche des flux des patients pour les soins du premier recours. Il s'affranchit des limites administratives et ne dépasse pas 30 000 habitants. La région en compte 386 (2 903 en France).

DENSITÉ DE MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES EN 2021



DENSITÉ DE KINÉSITHÉRAPEUTES EN 2021

BASSIN DE VIE / CANTON-VILLE,
DONNÉES RPPS. NOMBRE DE MK
LIBÉRAUX POUR 10 000 HABITANTS



NOTES
Discrétisation par quantile établie sur l'ensemble des valeurs nationales.
[83] Nombre d'entités *n*

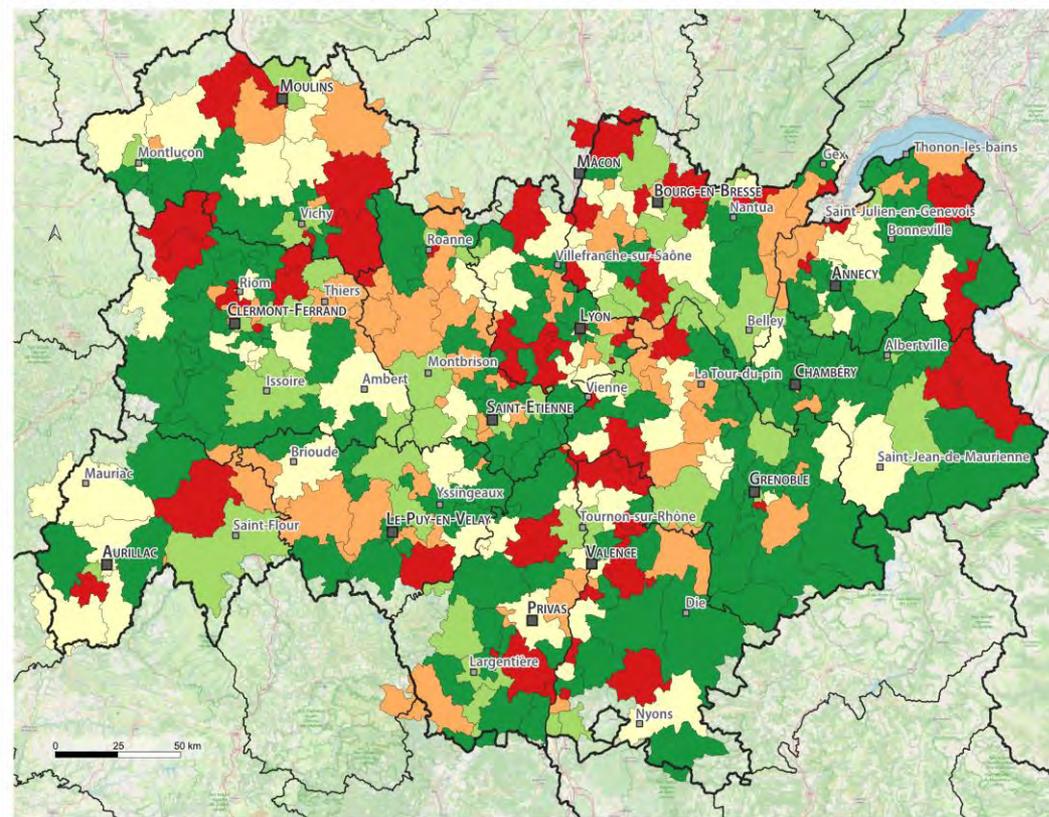
- AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : 12,5
- EN FRANCE : 11,3

Données : Insee 2021. Fond : OSM 2021.
AdminExpress 2021.
Conçue par Joy Raynaud, mai 2022.

ÉVOLUTION DE LA DENSITÉ DES MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES LIBÉRAUX

- ▶ Taux d'évolution de la densité : **+2,6% par an depuis 5 ans** (+2,7% en France).
- ▶ Cela correspond à **+1,5 kinésithérapeutes pour 10 000 habitants sur 5 ans** (+1,4 en France).
- ▶ De fortes hétérogénéités :
 - ▶ 15% des bassins de vie observent une décroissance supérieure à 1 kiné pour 10 000 hab.
 - ▶ 51% ont une croissance supérieure à 1 kiné pour 10 000 hab.
- ▶ Chiffres plutôt rassurants pour l'accès aux soins.

ÉVOLUTION DE LA DENSITÉ DE MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES ENTRE 2016 ET 2021



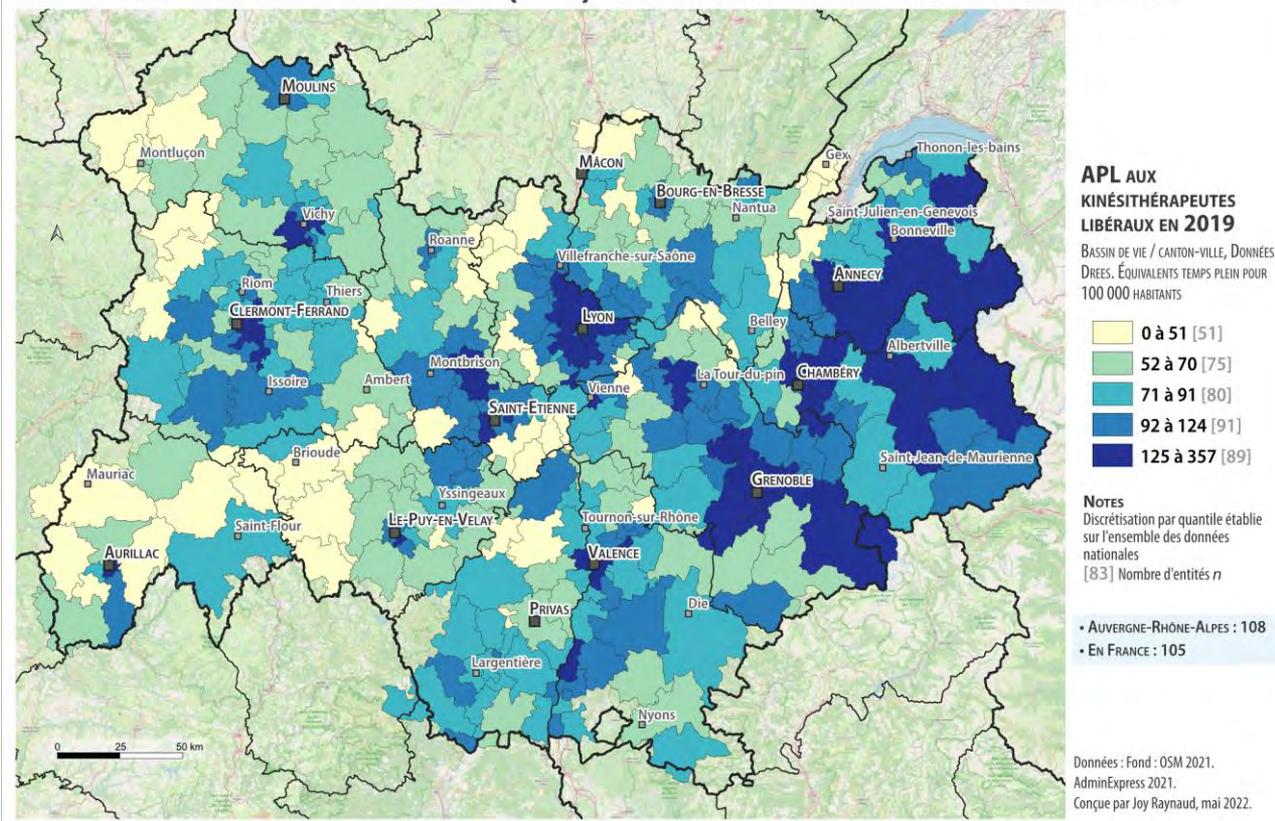
Fond : OSM 2021. AdminExpress 2021.
Conçue par Joy Raynaud, mai 2022.

L'APL AUX MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES LIBÉRAUX

- ▶ L'APL aux kinésithérapeutes évalue l'adéquation territoriale entre **l'offre et la demande** de soins en kinésithérapie.
- ▶ Elle est de **108 équivalents temps plein pour 100 000 habitants** en Auvergne-Rhône-Alpes en 2019 (105 en France).
- ▶ Un même gradient de décroissance d'est en ouest.
- ▶ Un **forte hétérogénéité spatiale** : de 0 à 240 équivalents temps plein pour 100 000 habitants.

Note : Seulement **7,6%** des kinésithérapeutes libéraux sont âgés de 60 ans et plus (9,0% en France). Cette proportion est en diminution. Cette données est rassurante vis-à-vis des départs à la retraite et du maintien de la densité.

ACCESSIBILITÉ POTENTIELLE LOCALISÉE (APL) AUX MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES EN 2019



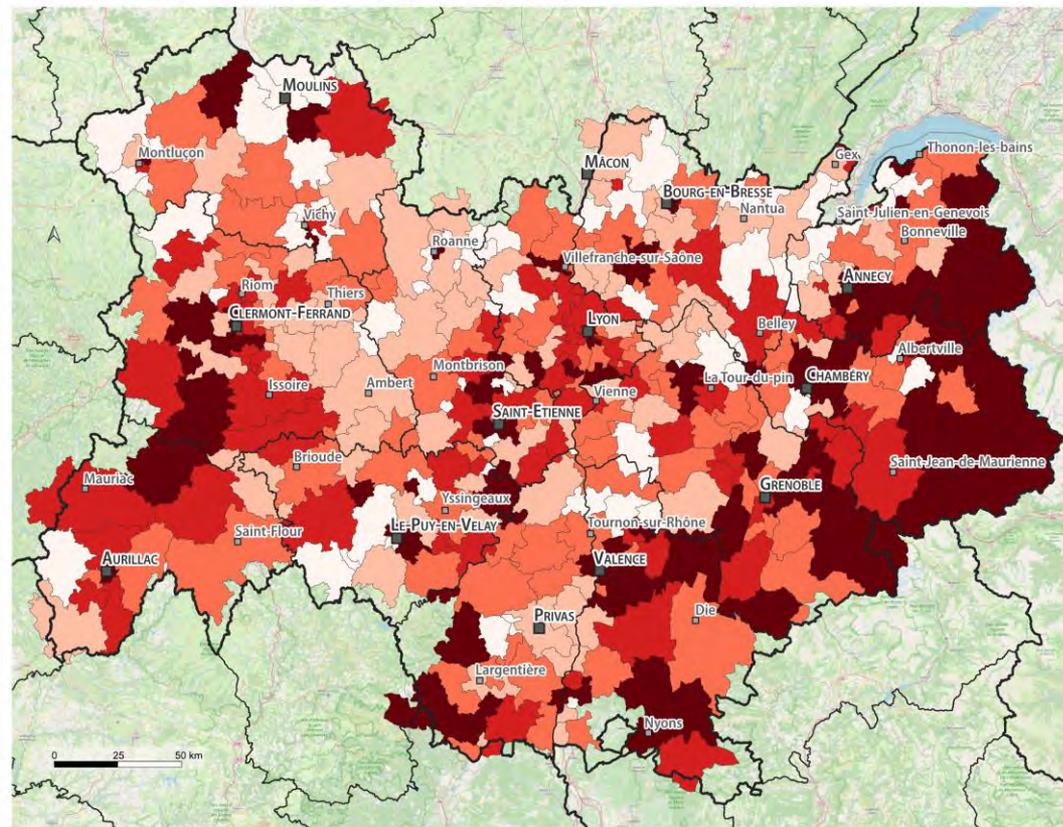


PARTIE 2 : QUELLE RELATION ENTRE LA DENSITÉ DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES ET DE CELLE DES KINÉSITHÉRAPEUTES ?

DENSITÉ DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

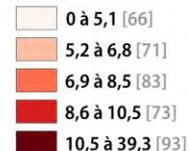
- ▶ Nombre de médecins généralistes en ARA : **7 184**.
- ▶ Densité en 2021 : **9,0 médecins généralistes pour 10 000 habitants** (8,6 en France).
- ▶ **Forte hétérogénéité et gradient décroissant de la densité** depuis la frontière Suisse et Italienne vers l'ouest et le nord de la région.

DENSITÉ DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES EN 2021



DENSITÉ DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES EN 2021

BASSIN DE VIE / CANTON-VILLE
DONNÉES RPPS. NOMBRE DE MÉDECINS LIBÉRAUX POUR 10 000 HABITANTS.



NOTES
Discretisation par quantile établie sur l'ensemble des données nationales
[83] Nombre d'entités *n*

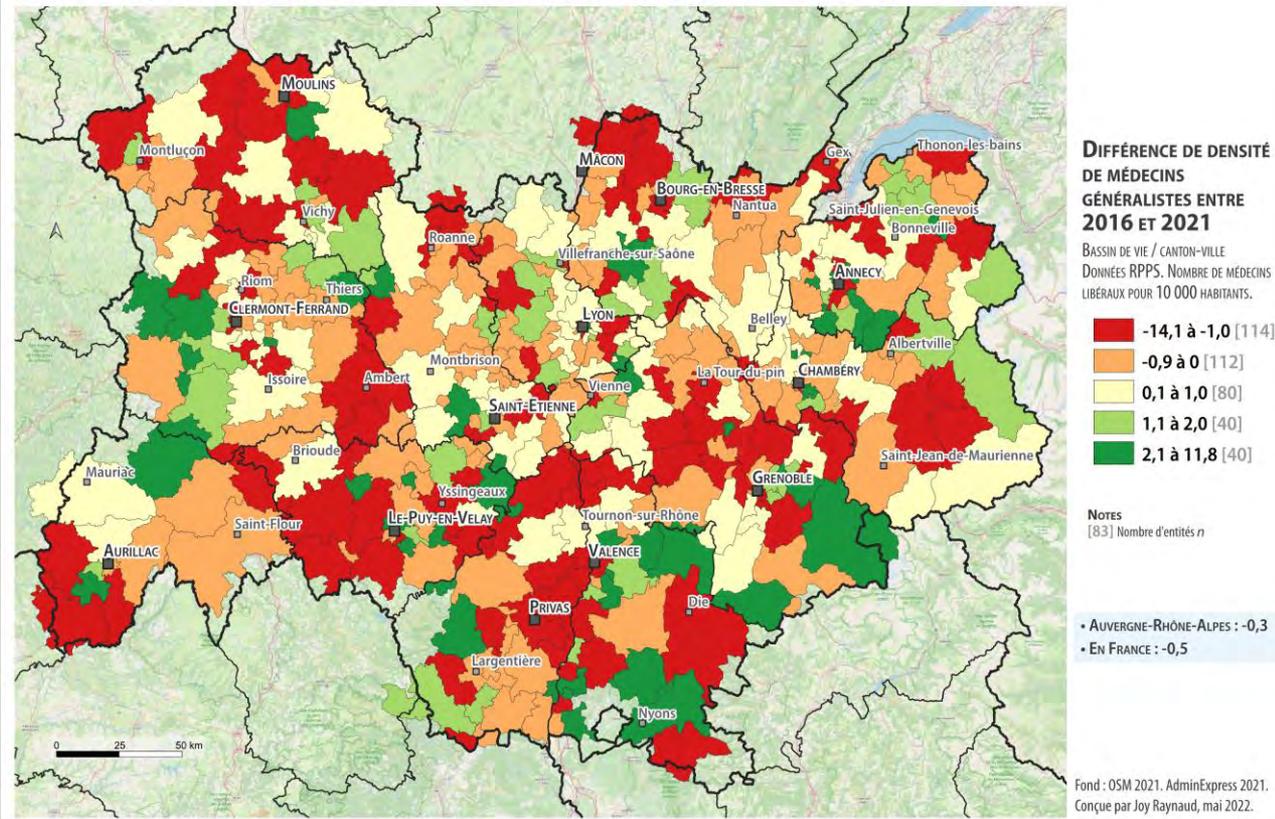
- AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : 9,0
- EN FRANCE : 8,6

Fond : OSM 2021. AdminExpress 2021.
Conçue par Joy Raynaud, mai 2022.

ÉVOLUTION DE LA DENSITÉ DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

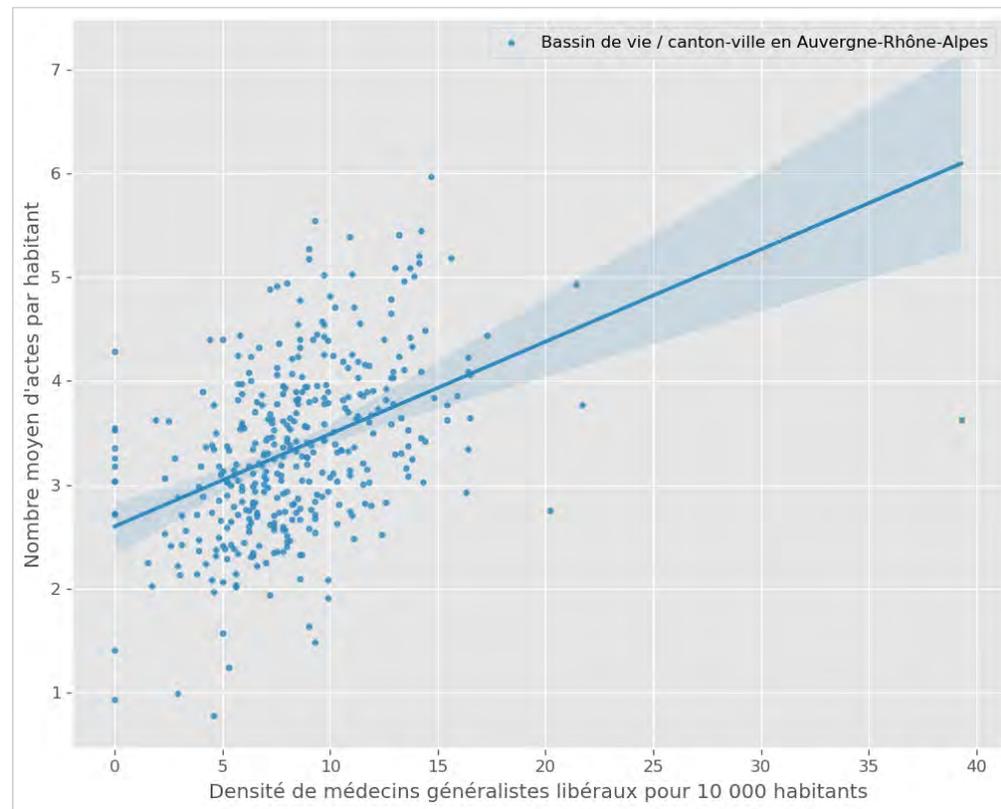
- ▶ Taux d'évolution de la densité : **-0,7% par an depuis 5 ans** (-1,1% en France).
- ▶ Cela correspond à **-0,3 généralistes pour 10 000 habitants sur 5 ans** (-0,5 en France).
- ▶ Des bassins de vie contrastés :
 - ▶ 30% d'entre eux observent une décroissance supérieure à 1 médecin pour 10 000 hab.
 - ▶ 21% ont une croissance supérieure à 1 médecin pour 10 000 hab.
- ▶ Données préoccupantes pour l'accès aux soins sur tous les types de territoires : urbain, périurbain et rural.

ÉVOLUTION DE LA DENSITÉ DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES ENTRE 2016 ET 2021



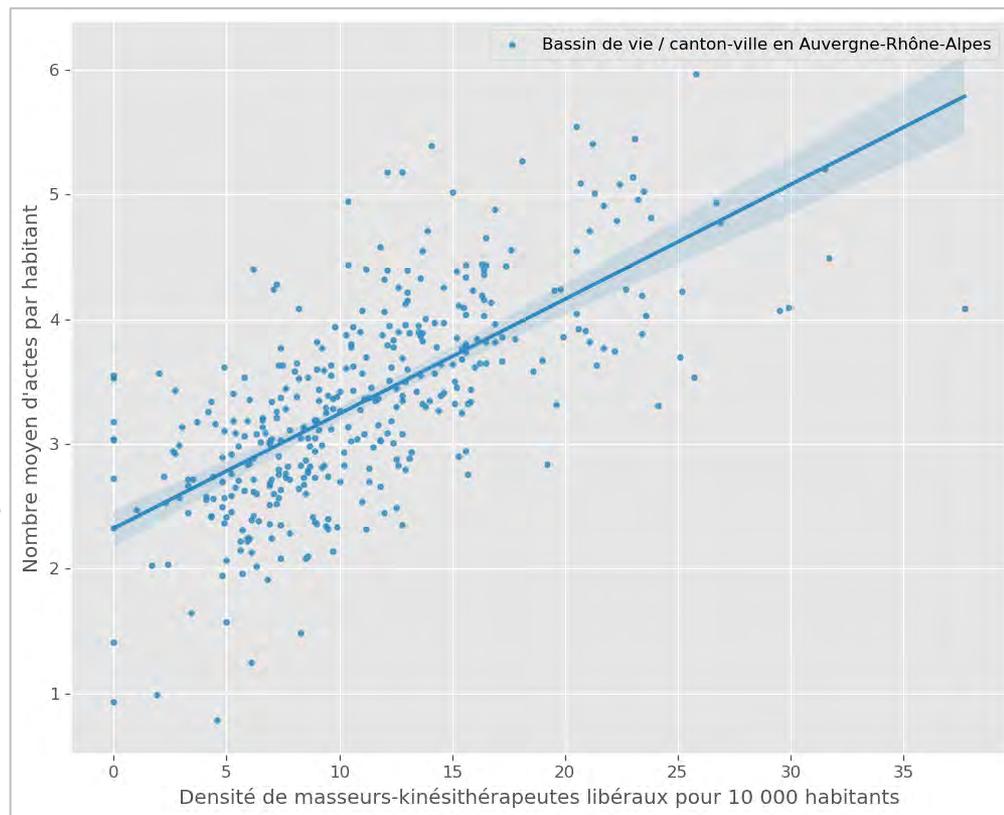
QUELLE EST LA RELATION ENTRE L'ACTIVITÉ DES MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES ET LA DENSITÉ DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES ?

- ▶ **Objectif** : Interroger l'intensité de l'activité des masseurs-kinésithérapeutes libéraux par rapport à la densité de médecins généralistes libéraux dans les bassins de vie / cantons-villes (BVCV) en Auvergne-Rhône-Alpes.
- ▶ Une **forte dispersion est observée** dans le nuage de points (BVCV) sans relation évidente entre :
 - ▶ le nombre moyen d'actes par habitant en kinésithérapie
 - ▶ Et la densité de médecins généralistes.



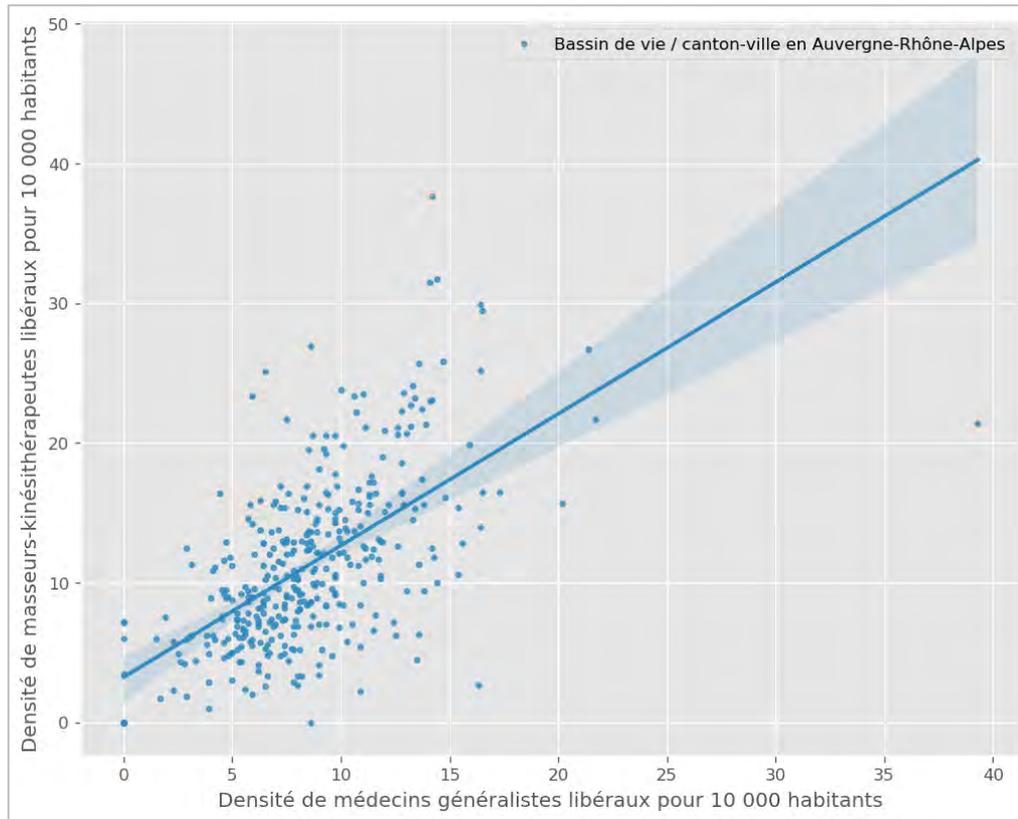
QUELLE EST LA RELATION ENTRE L'ACTIVITÉ DES MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES ET LEUR DENSITÉ ?

- ▶ Le nuage de points montre **une plus faible dispersion et semble indiquer une relation linéaire.**
- ▶ Une augmentation de la densité de masseurs-kinésithérapeutes conduit à :
 - ▶ Un nombre d'actes plus important par habitant.
 - ▶ Une baisse de l'activité moyenne par kiné.
- ▶ **Exemple** : Un bassin de vie de 10 000 habitants et 10 masseurs-kinésithérapeutes : 3 241 actes moyens par professionnel et par an.
- ▶ L'ajout d'un masseur-kinésithérapeute génère :
 - ▶ une augmentation de près de 3% du nombre d'actes total sur le bassin de vie,
 - ▶ un nombre moyen de 3 030 actes par an, soit une baisse d'activité de 6,5% par professionnel.



QUELLE EST LA RELATION ENTRE LA DENSITÉ DE MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES ET CELLE DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES ?

- ▶ L'analyse du nuage de points entre la densité de masseurs-kinésithérapeutes libéraux et celle des médecins généralistes libéraux par bassin de vie / canton-ville montre **une faible relation**.
- ▶ **Ainsi, la présence de masseurs-kinésithérapeutes n'est pas fortement expliquée par la densité de médecins généralistes.**
- ▶ Ces résultats peuvent s'expliquer par la présence de flux extérieurs au bassin de vie considéré ou encore des prescriptions hospitalières ou des centres de santé.



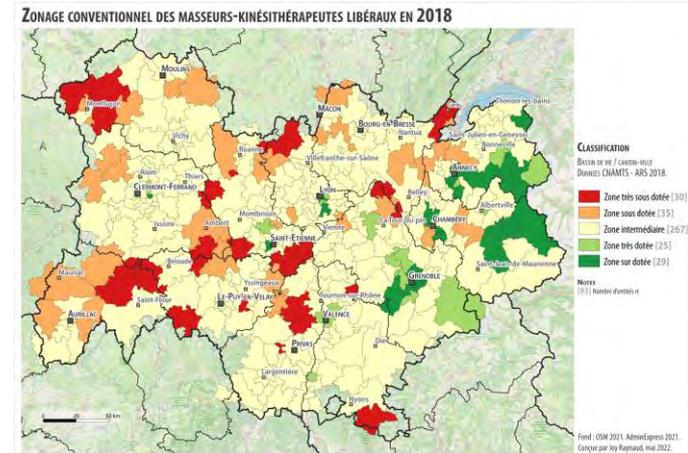
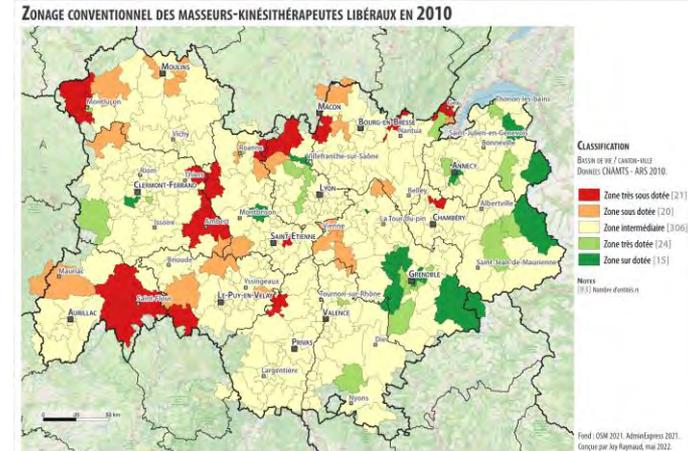


PARTIE 3 : LES EFFETS DU ZONAGE

ZONAGES CONVENTIONNELS DES KINÉSITHÉRAPEUTES EN 2010 ET 2018

- ▶ **EN 2010 :**
 - ▶ Zones très sous dotées et sous dotées: **10,6%** des bassins de vie / cantons-villes de la région et **6,7%** de la population.
- ▶ **EN 2018 :**
 - ▶ Zones très sous dotées et sous dotées: **16,8%** des bassins de vie / cantons-villes de la région et **6,6%** de la population.
- ▶ **Population stable depuis 2010 dans chaque catégorie du zonage.**

| | NOMBRE D'HABITANTS EN 2010 | PART D'HABITANTS EN 2010 | NOMBRE D'HABITANTS EN 2018 | PART D'HABITANTS EN 2018 |
|----------------------|----------------------------|--------------------------|----------------------------|--------------------------|
| | ZONAGE 2010 | ZONAGE 2010 | ZONAGE 2018 | ZONAGE 2018 |
| ZONE TRÈS SOUS DOTÉE | 225 414 | 3.0% | 228 702 | 2.9% |
| ZONE SOUS DOTÉE | 279 109 | 3.7% | 295 976 | 3.7% |
| ZONE INTERMÉDIAIRE | 5 950 058 | 79.2% | 6 315 556 | 79.6% |
| ZONE TRÈS DOTÉE | 543 131 | 7.2% | 563 153 | 7.1% |
| ZONE SUR DOTÉE | 514 345 | 6.8% | 534 086 | 6.7% |
| TOTAL | 7 512 057 | 100% | 7 937 473 | 100% |



ÉVOLUTIONS COMPARÉES SELON LES CATÉGORIES DU ZONAGE

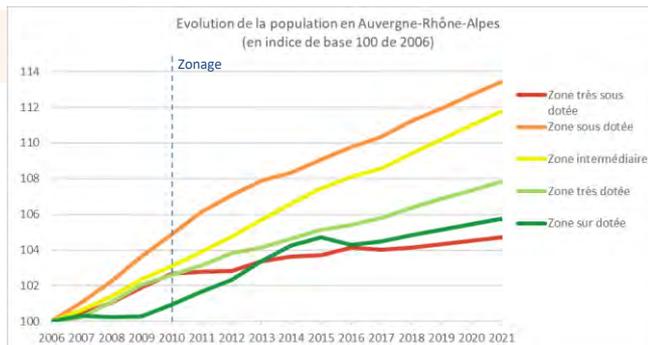
► POPULATION :

- Les 5 catégories en croissance (même la zone très sous dotée). Les espaces les plus dynamiques : Zones sous dotées et intermédiaires.

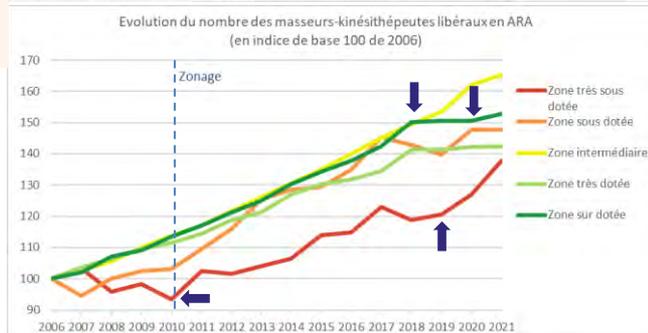
► ÉVOLUTION DU NOMBRE ET DE LA DENSITÉ DE KINÉSITHÉRAPEUTES

- Les plus fortes dynamiques sont en **zone intermédiaire et sur dotée**.
- En zone très sous dotée : Chute de la densité depuis 2007 et dès 2010, **une inversion de la tendance**.
- En zone sous dotée : Inflexion de la densité qui stagnait depuis 2008.
- En **zone sur-dotée** (régulation démographique à partir du 1er Juillet 2018) : **nette inflexion et stagnation dès 2018** (idem en très doté). Légère reprise en 2019 : arrêt du gel de la dérogation.

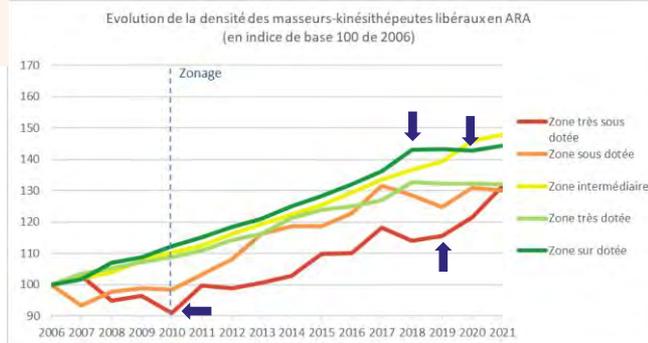
ÉVOLUTION DE LA POPULATION



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE KINÉSITHÉRAPEUTES



ÉVOLUTION DE LA DENSITÉ DE KINÉSITHÉRAPEUTES



ÉVOLUTIONS COMPARÉES SELON LES CATÉGORIES DU ZONAGE

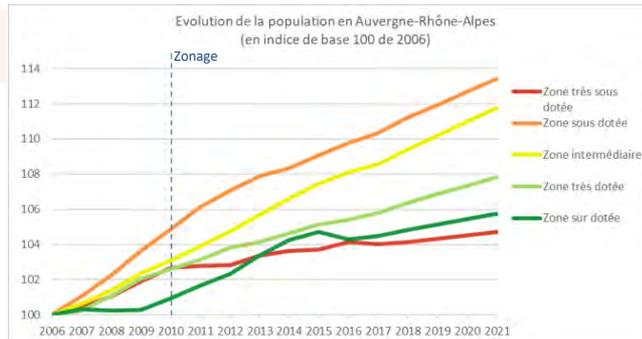
▶ ÉVOLUTION DU NOMBRE ET DE LA DENSITÉ DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES

- ▶ Décroissance du nombre de médecins sur l'ensemble des catégories du zonage exceptée la zone intermédiaire.
- ▶ Décroissance de la densité sur les 5 catégories du zonage. Les **zones sous dotées** et **très sous dotées** observent les chutes les plus importantes malgré l'accroissement de la population et du nombre de kinésithérapeutes. La **zone intermédiaire** est celle qui enregistre la moins forte baisse.

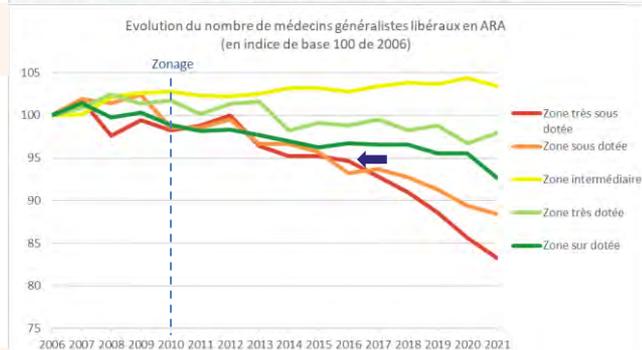
▶ CONCLUSION

- ▶ Un **effet bénéfique du zonage** (aides incitatives) en zones **sous dotées et très sous-dotées** avec une nette augmentation du nombre et de la densité de kinésithérapeutes dès 2010.
- ▶ Une **stagnation** du nombre et de la densité depuis 2018 en zones sur dotées et très dotées.
- ▶ Une situation inquiétante pour l'accès aux médecins généralistes sur tous les territoires et en particuliers en zones sous dotées et très sous dotées.

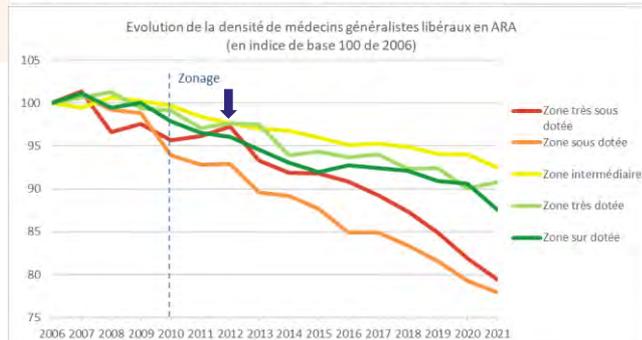
ÉVOLUTION DE LA POPULATION



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE GÉNÉRALISTES



ÉVOLUTION DE LA DENSITÉ DE GÉNÉRALISTES





PARTIE 4 : LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES : UNE APPROCHE QUALITATIVE DE L'ACCÈS AUX SOINS

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

- ▶ **L'enquête s'est déroulée en ligne du 15 mars au 4 avril 2022** auprès des masseurs-kinésithérapeutes libéraux d'Auvergne-Rhône-Alpes.
- ▶ **825 professionnels** ont répondu, soit **8,3%** de l'ensemble de l'effectif régional.

ÉCARTS AVEC L'EFFECTIF TOTAL :

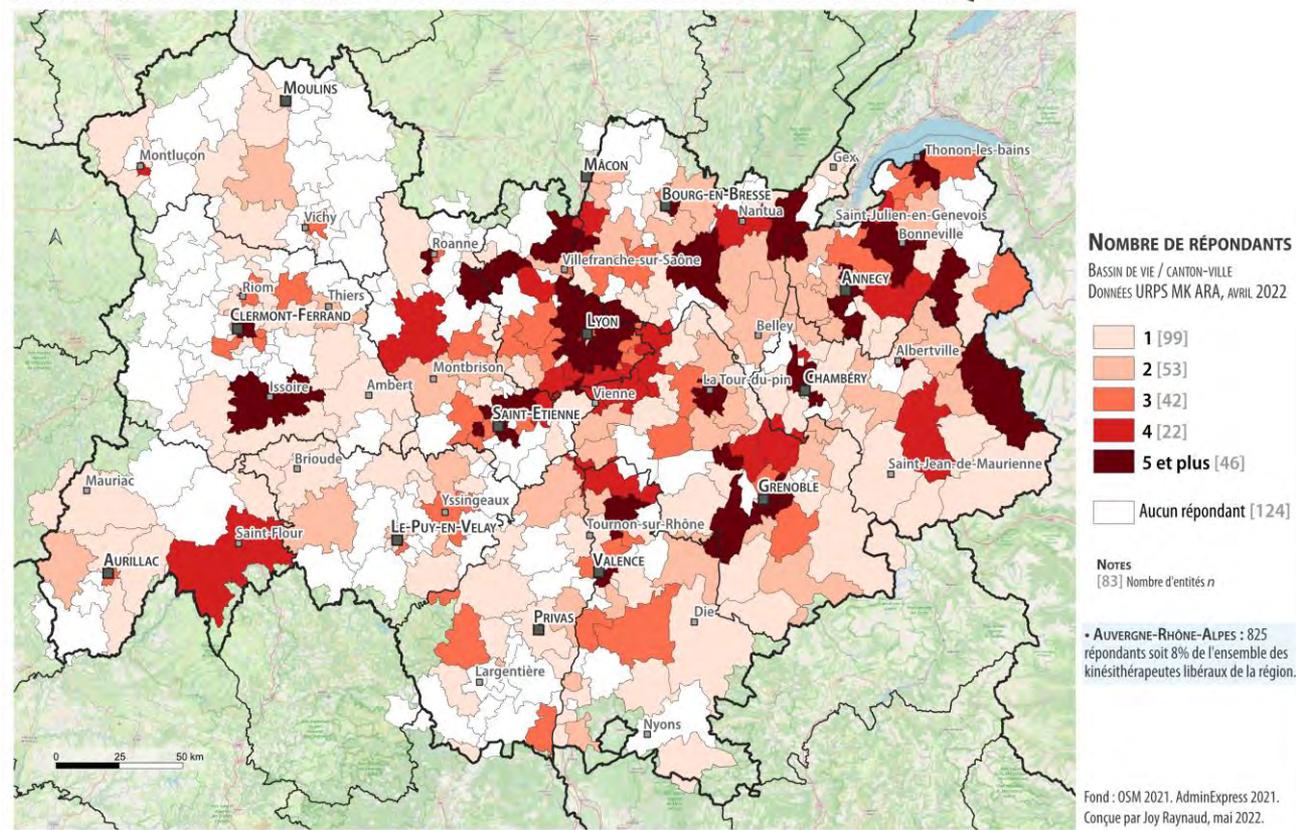
- ▶ Les répondants sont plus nombreux à avoir entre **40 et 60 ans et plus (+11%)** et à exercer en **zone sur dotée (+17%)**.
- ▶ Ils sont moins nombreux à **exercer en zone très sous dotée (-7%)** et en **urbain dense (-8%)**.

| VARIABLES CARACTÉRISANT LES RÉPONDANTS | NOMBRE DE RÉPONDANTS | PROPORTION DE RÉPONDANTS | TOTAL EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES | ÉCARTS |
|--|----------------------|--------------------------|-------------------------------|--------|
| Moins de 30 ans | 43 | 5% | 52% de moins de 40 ans | -11% |
| Entre 30 et 40 ans | 295 | 36% | | |
| Entre 40 et 60 ans | 418 | 51% | 40% | +11% |
| Plus de 60 ans | 69 | 8% | 8% | 0% |
| Exerce seul(e) | 590 | 72% | - | - |
| Exercice coordonné | 235 | 28% | - | - |
| Zone très sous dotée | 11 | 1% | 8% | -7% |
| Zone sous dotée | 39 | 5% | 6% | -1% |
| Zone intermédiaire | 491 | 60% | 69% | -9% |
| Zone très dotée | 81 | 10% | 9% | +1% |
| Zone sur dotée | 203 | 25% | 8% | +17% |
| Urbain dense | 259 | 31% | 39% | -8% |
| Urbain densité intermédiaire | 317 | 38% | 37% | +1% |
| Rural sous forte influence d'un pôle | 60 | 7% | 6% | +1% |
| Rural sous faible influence d'un pôle | 79 | 10% | 7% | +3% |
| Rural autonome peu/très peu dense | 110 | 13% | 11% | +2% |
| Total | 825 | 8% | - | - |

LA RÉPARTITION DES RÉPONDANTS

- ▶ Les répondants sont répartis sur **68% des 386 des bassins de vie / cantons-villes** de la région.
- ▶ Leur répartition est davantage concentrée dans le quart nord-est de la région, ainsi qu'à Issoire, Saint-Flour et Boën.

RÉPARTITION DES 825 MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES RÉPONDANTS À L'ENQUÊTE

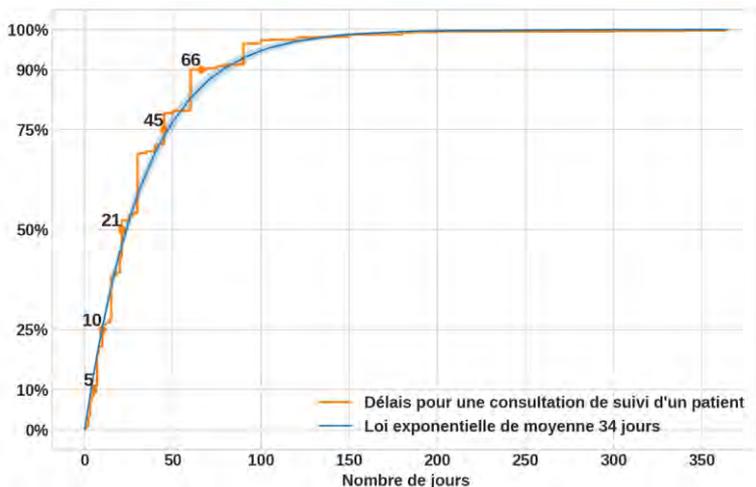


LES INDICATEURS DE LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS

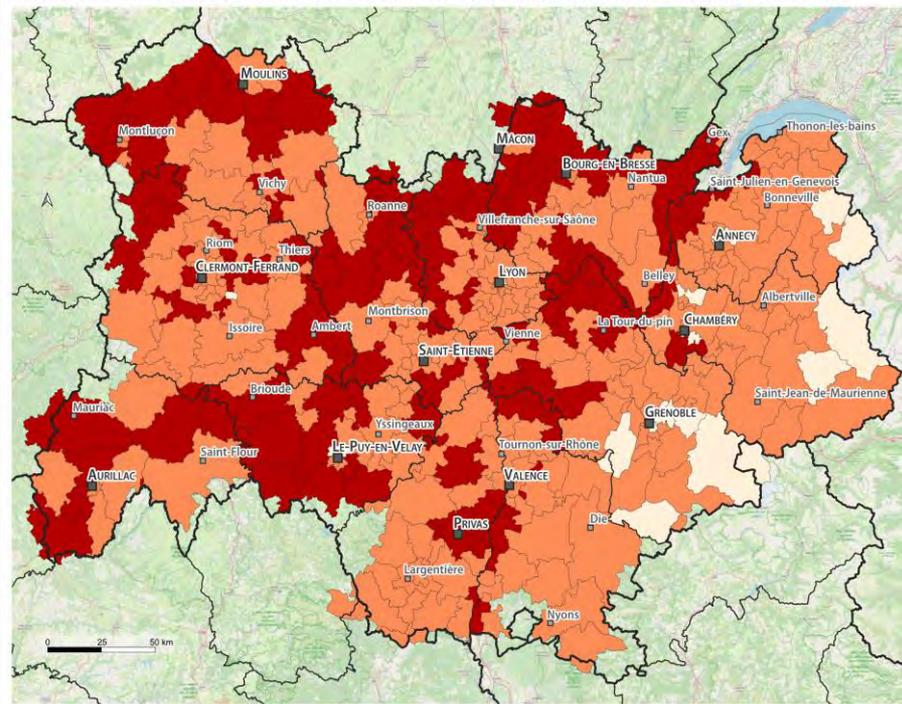
- ▶ « POUVEZ-VOUS PRENDRE EN CHARGE DES NOUVEAUX PATIENTS POUR DES SOINS CONVENTIONNELS ? »
 - ▶ **44% ne le peuvent pas.**
 - ▶ Proportion plus forte pour ceux exerçant en **zone sur dotée**, en **urbain dense** et **périurbain**. C'est également le cas chez ceux **âgés de 60 ans et plus** et ceux en exercice **non coordonné**.
- ▶ « POUR DES SOINS NON PROGRAMMÉS, ÊTES-VOUS EN MESURE DE PRENDRE EN CHARGE UN PATIENT EN MOINS DE 3 JOURS OUVRÉS ? »
 - ▶ **85% ne le peuvent pas.**
 - ▶ Proportion plus forte pour ceux exerçant en **zone sur dotée**, en **très sous dotée** et **rural sous forte influence d'un pôle**. Ceux **âgés de moins de 60 ans** et ceux en exercice **non coordonné**.
- ▶ Ces incapacités révèlent **de fortes tensions pour accéder aux soins**.

« POUR ASSURER LE SUIVI DES PATIENTS, QUEL EST LE DÉLAI MOYEN (EN JOUR) POUR OBTENIR UNE CONSULTATION À VOTRE CABINET ? »

- ▶ Délai médian : **21 jours**. Délai moyen : **34 jours**.
- ▶ Plus de 35% des bassins de vie observent des délais > 30 jours,
- ▶ Seulement 5% d'entre eux ont un délai ≤ à 15 jours.
- ▶ Les délais s'allongent en zone très sous dotée (45 jours) et en zone sous dotée et intermédiaire. Et en rural autonome peu ou très peu dense.



DÉLAIS POUR OBTENIR UNE CONSULTATION DE SUIVI CHEZ UN MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE LIBÉRAL



PROBABILITÉ DE DÉLAIS POUR UNE CONSULTATION DE SUIVI AUPRÈS D'UN MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE LIBÉRAL
BASSIN DE VIE / CANTON-VILLE
DONNÉES ENQUÊTE URPS AVRIL 2022.
MÉDIANE DES DÉLAIS EN JOURS

Entre 8 et 15 jours [18]
Entre 16 et 30 jours [235]
Entre 31 et 43 jours [133]

NOTES
[83] Nombre d'entités n

En AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :
• DÉLAI MÉDIAN : 21 JOURS
• DÉLAI MOYEN : 34 JOURS

Fond : OSM 2021, AdminExpress 2021.
Conçue par Joy Raymond, mai 2022.

« ACTUELLEMENT, PENSEZ-VOUS QUE L'ACCÈS AUX SOINS SUR VOTRE SECTEUR D'EXERCICE SOIT SATISFAISANT OU DIFFICILE ? »

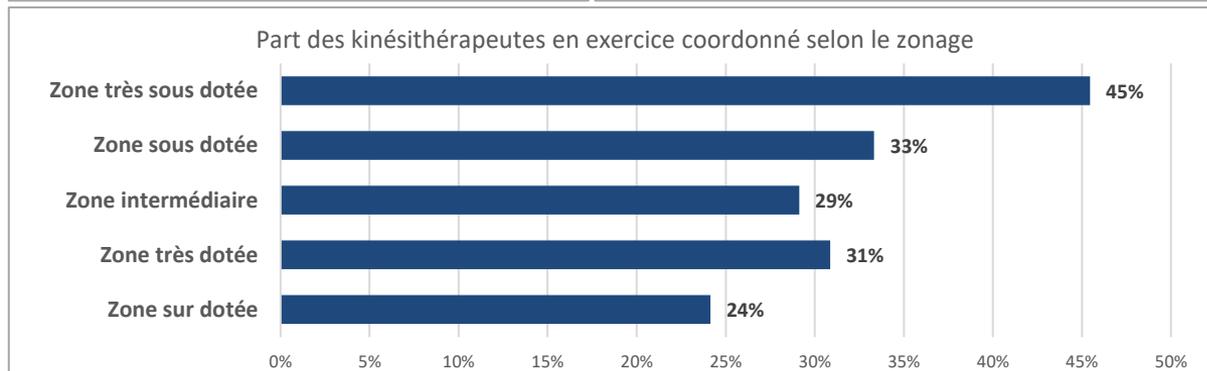
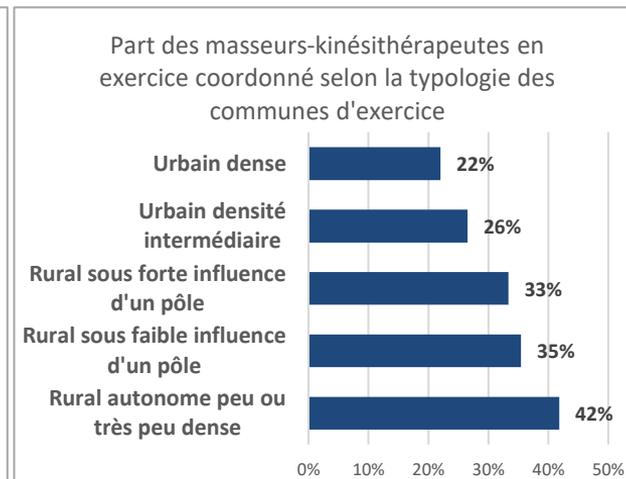
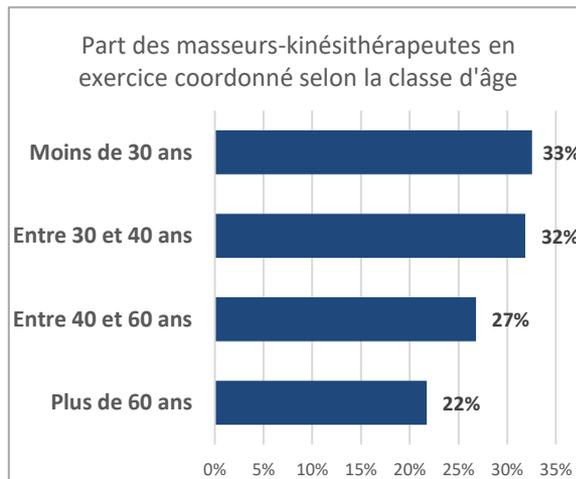
- ▶ **93% des répondants pensent que l'accès aux soins est difficile.**
- ▶ **Plusieurs raisons sont évoquées** (classées par ordre décroissance selon leur fréquence de citation) :
 - ▶ Le manque de kinésithérapeutes,
 - ▶ Le manque de médecins généralistes,
 - ▶ Un temps de travail trop court chez certains masseurs-kinésithérapeutes et notamment les plus jeunes,
 - ▶ L'accroissement de la demande de soins liées au vieillissement et à l'augmentation des pathologie chroniques,
 - ▶ La saisonnalité et les variations d'affluence (territoires de montagnes),
 - ▶ Les difficultés croissantes pour trouver un kinésithérapeute se déplaçant à domicile,
 - ▶ L'impossibilité à recruter un assistant en zone surdotée pour des raisons règlementaires, afin de les soulager face à la forte demande.

LE MODE D'EXERCICE : « TRAVAILLEZ-VOUS DANS LE CADRE D'UN EXERCICE COORDONNÉ (MSP SOUS CONTRAT, CPTS, ETC.) ? »

► **28% des répondants travaillent dans le cadre d'un exercice coordonné.**

► Cette proportion est plus élevée chez les masseurs-kinésithérapeutes :

- les plus jeunes,
- ceux exerçant en rural autonome,
- ceux exerçant en zone très sous dotées.



Note : 90% des répondants ont une part importante d'exercice conventionnel dans leur activité (entre 76% et 100%).

1% ont une part inférieure à 25%.

L'EXERCICE DES MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES DANS 3 ANS

▶ « ENVISAGEZ-VOUS DE REJOINDRE UN EXERCICE COORDONNÉ DANS LES 3 PROCHAINES ANNÉES ? »

▶ **15%** le souhaitent, **43%** ne le souhaitent pas et **42%** ne savent pas encore.

▶ Parmi les 15% : Proportion plus forte pour ceux exerçant en **zone sous dotée**, en **rural** et ceux **âgés de 30 à 40 ans**.

▶ « ENVISAGEZ-VOUS D'ARRÊTER VOTRE ACTIVITÉ CONVENTIONNELLE DANS LES 3 PROCHAINES ANNÉES ? »

▶ **13%** envisagent de s'arrêter, **63%** ne l'envisagent pas et **24%** ne savent pas.

▶ Parmi les 13% : Proportion plus forte pour ceux **âgés de 60 ans et plus**. Mais aussi 9% chez les 40-60 ans. Et un quart de ceux exerçant en zone **très sous dotée** (27%).

▶ **Des résultats préoccupants pour l'accès aux soins à court terme.**

LES SOLUTIONS POUR DIMINUER LES DÉLAIS DE PRISE EN CHARGE

- ▶ « SELON VOUS, QUELLE SERAIT LA MEILLEURE SOLUTION ORGANISATIONNELLE POUR DIMINUER VOS DÉLAIS DE PRISE EN CHARGE ? »
 - ▶ La présence d'un assistant (51%).
 - ▶ Augmenter le nombre de territoires classés « sous dotés » (24%).
 - ▶ Travailler en exercice coordonné (5%).
 - ▶ Augmenter le nombre de masseurs-kinésithérapeutes libéraux (5%)
 - ▶ Supprimer ou modifier le zonage en raison d'un besoin urgent d'offre de soins en zone sur dotée.

- ▶ « SELON VOUS, QUELLE SERAIT LA MEILLEURE DÉCISION POUR DIMINUER VOS DÉLAIS DE PRISE EN CHARGE ? »
 - ▶ Rénover la convention et simplifier la nomenclature pour diminuer les délais (55%).
 - ▶ Augmenter les quotas d'étudiants en formation (25%).
 - ▶ Pérenniser les aides incitatives pour les zones classées « sous dotées » (10%).
 - ▶ Supprimer le zonage afin de s'affranchir de la régulation démographique en zone sur dotée étant donné la forte demande de soins.
 - ▶ Modifier les conditions d'accueil des patients (3%).

L'ACCÈS DIRECT AUX MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES LIBÉRAUX

- ▶ « AFIN D'APPORTER UNE RÉPONSE PERTINENTE DANS LE PARCOURS DE SOINS, ÊTES-VOUS FAVORABLE À L'ACCÈS DIRECT POUR LES MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES ? »
 - ▶ **66%** des répondants y sont favorables.
 - ▶ Ils sont plus nombreux parmi :
 - ▶ **les plus jeunes** (moins de 30 ans : 79%) et **les plus âgés** (60 ans et plus : 71%),
 - ▶ ceux exerçant en **zone très dotée** et **sur dotée** (77% et 71%),
 - ▶ ceux exerçant en **urbain dense** (71%).

LES AIDES INCITATIVES DANS LE CADRE DU ZONAGE CONVENTIONNEL

- ▶ « VOTRE TERRITOIRE BÉNÉFICIE-T-IL D'UNE AIDE À L'INSTALLATION, D'UNE AIDE AU MAINTIEN, D'AIDES FISCALES ? »
 - ▶ **12%** des répondants savent que leur territoire bénéficie d'une aide incitative, **70%** ne savent pas si leur territoire bénéficie d'une aide et **18%** n'ont pas de réponse.
 - ▶ Parmi les 12% : Davantage **jeunes, ruraux** et bien sûr **en zone très sous dotée** (91%) et **sous dotée** (79%) puisque les aides incitatives concernent ces deux classes du zonage.

- ▶ « PENSEZ-VOUS QUE CES AIDES ONT PERMIS D'AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS SUR VOTRE TERRITOIRE ? »
 - ▶ **24%** des répondants le pensent et **76%** ne le pensent pas.
 - ▶ Parmi les 24% : Davantage de **jeunes, ruraux** et là encore, **en zone très sous dotée** (36%) et **sous dotée** (62%). Notons que ces résultats sont **faibles** dans ces deux catégories aidées.



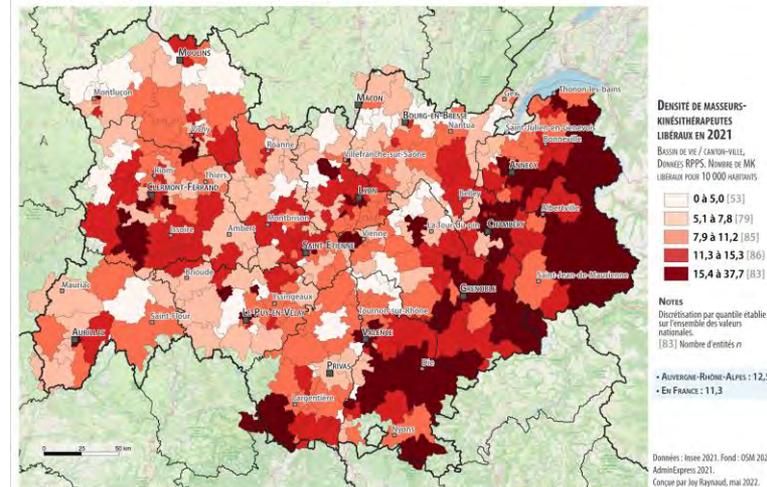
PARTIE 5 : QUEL ACCÈS AUX SOINS EN KINÉSITHÉRAPIE DANS 5 ANS ?

DENSITÉ DES MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES LIBÉRAUX EN 2021 ET ESTIMATION EN 2026

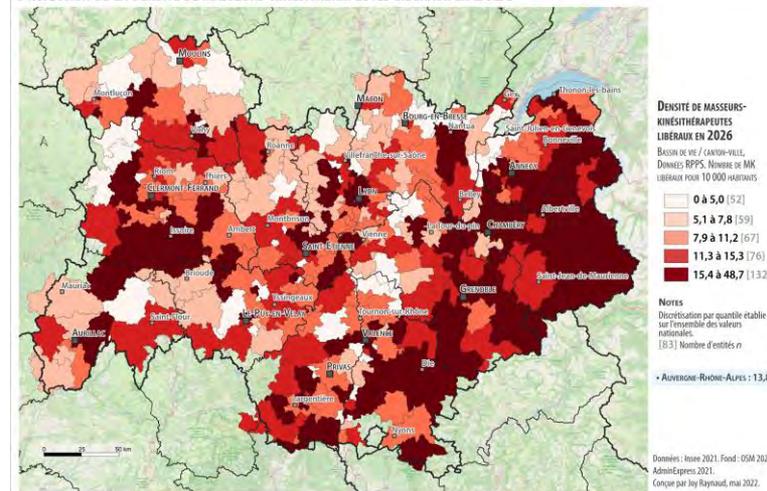
- ▶ Les masseurs-kinésithérapeutes libéraux en Auvergne-Rhône-Alpes :
 - ▶ Nombre en 2021 : **9 955**.
 - ▶ Nombre en 2026 : **11 577**.
 - ▶ Densité en 2021 : **12,5** masseurs-kinésithérapeutes pour 10 000 hab.
 - ▶ Densité en 2026 : **13,8** masseurs-kinésithérapeutes pour 10 000 hab.
 - ▶ Évolution de la densité estimée entre 2021 et 2026 : **+1,3** MK pour 10 000 hab.

- ▶ **Davantage de BVCV avec de fortes densité** (de 22% à 34%), supérieures à 15 MK pour 10 000 hab., essentiellement situés dans la région lyonnaise, dans le Puy-de-Dôme et à l'est d'Aurillac.
- ▶ **Une diminution du nombre de BVCV de faibles densités** (de 20% à 15%), entre 5,1 et 7,8, notamment dans l'Allier, le Cantal et la Haute-Loire.
- ▶ **Mais un maintien des BVCV de très faibles densités** (13%), inférieures à 5, En limite nord et ouest de la région ainsi qu'entre Saint-Etienne et Grenoble autour de la limite départementale entre l'Isère et la Drôme.

DENSITÉ DE MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES LIBÉRAUX EN 2021



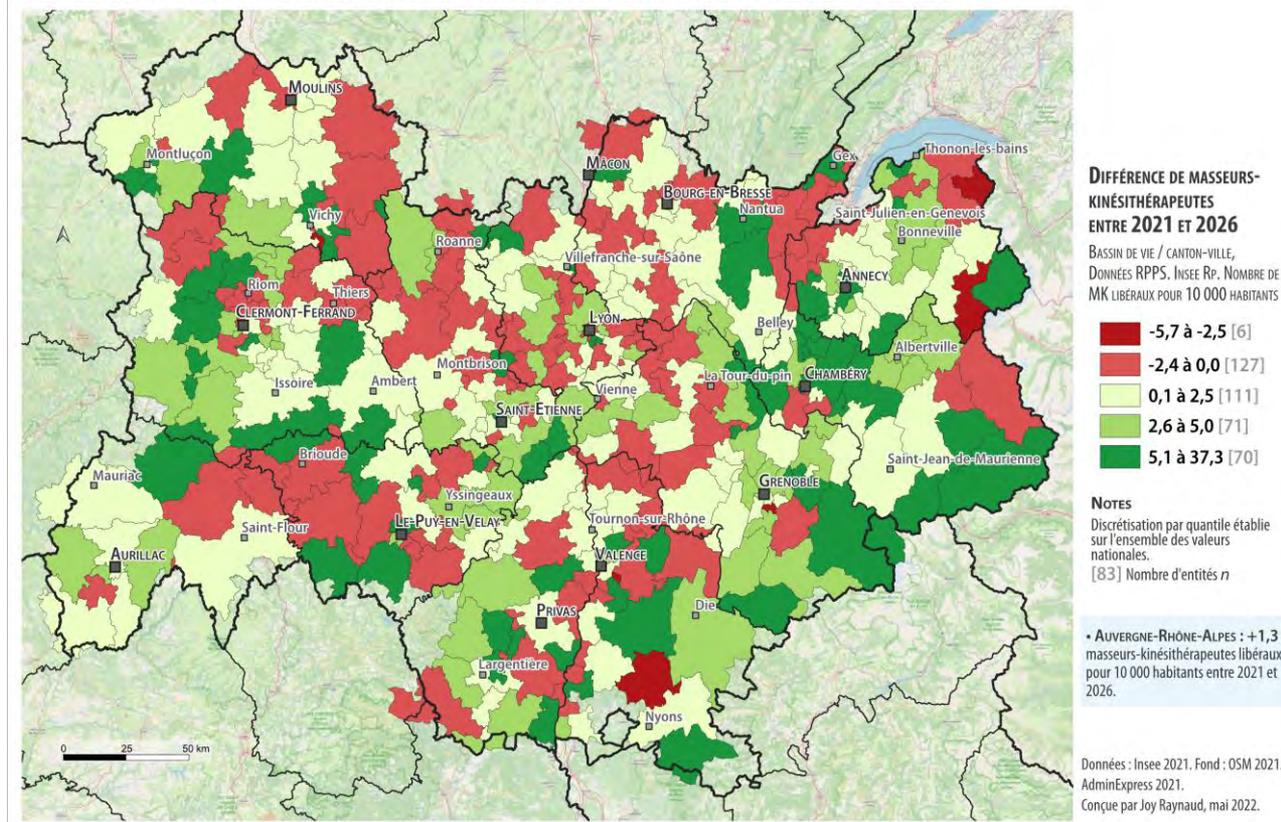
PROJECTION DE LA DENSITÉ DE MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES LIBÉRAUX EN 2026



DIFFÉRENCE DE DENSITÉ DE KINÉSITHÉRAPEUTES ENTRE 2021 ET 2026

- ▶ Seulement **2%** des BVCV de la région devraient constater une **forte chute de leur densité**.
- ▶ **33%** des BVCV devraient enregistrer une **baisse de la densité** (jusqu'à -2,5 masseurs-kinésithérapeutes pour 10 000 habitants).
- ▶ **29%** des BVCV devraient avoir une **légère croissance** de la densité (jusqu'à +2,5).
- ▶ **18%** des BVCV devraient observer une **croissance de la densité relativement importante** (entre +2,6 et 5,0).
- ▶ Enfin **18%** des BVCV devraient constater une **forte croissance de la densité** (supérieure à 5,1).
- ▶ => Indicateurs dynamiques importants pour considérer le degré de fragilité des BVCV et cibler les aides incitatives pour le zonage régional.

DIFFÉRENCE DE DENSITÉ DE MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES LIBÉRAUX ENTRE 2021 ET 2026



CONCLUSION : LES TERRITOIRES FRAGILES DE DEMAIN

Objectif de la classification : Identifier les degrés de fragilité des BVCV pour cibler les aides incitatives à l'installation.

2 indicateurs :

- Les délais médians pour une consultation,
- L'évolution de la densité des masseurs-kinésithérapeutes lib. entre 2021 et 2026.

▶ CATÉGORIE 1 : LES BVCV LES PLUS FRAGILES

- ▶ 123 BVCV, soit 32% et 26% de la pop.
- ▶ Espaces ruraux et sur l'ensemble des départements.

▶ CATÉGORIE 2 : LES BVCV INTERMÉDIAIRES

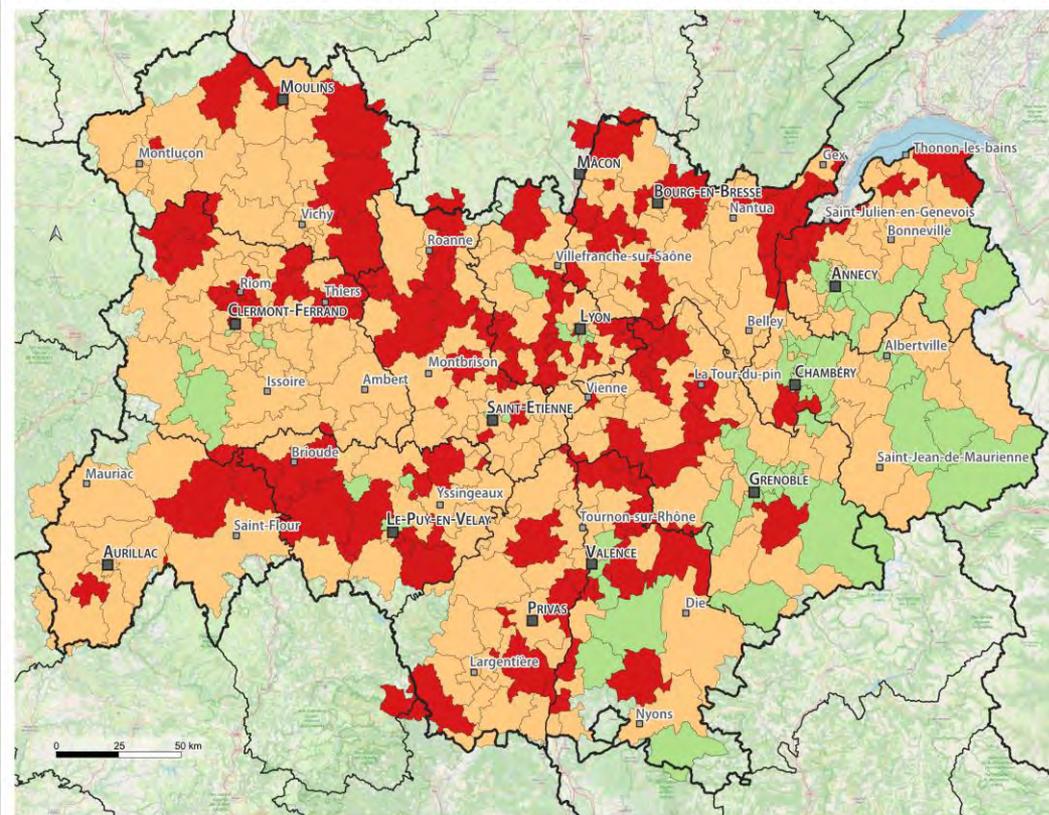
- ▶ 206 BVCV, soit 53% et 55% de la pop.

▶ CATÉGORIE 3 : LES BVCV LES MOINS FRAGILES

- ▶ 57 BVCV, soit 15% et 20% de la pop.
- ▶ Massif alpin, depuis la Haute-Savoie en passant par la Savoie, l'Isère et la Drôme.

Important : Ces catégories peuvent être enrichies de la connaissance du terrain et des retours des acteurs.

ESTIMATION DE LA FRAGILITÉ DES BASSINS DE VIE EN 2026 POUR L'ACCÈS AUX SOINS EN KINÉSITHÉRAPIE



CLASSIFICATION DES BASSINS DE VIE / CANTONS-VILLES EN 2026

BASSIN DE VIE / CANTON-VILLE
DONNÉES ENQUÊTE URPS AVRIL 2022
(MÉDIANE DES DÉLAIS EN JOURS).
RPPS ET INSEE, Rp.

- Catégorie 1**
Délais longs (> 21 jours)
Et densité en décroissance
(≤0), n=11
123 BVCV et 26% de la pop.
- Catégorie 2**
Délais plus courts (< 21 jours)
mais densité en décroissance
(≤0), n=11
Ou Délais plus longs (> 21 jours)
mais densité en croissance
(>0), n=195
206 BVCV et 55% de la pop.
- Catégorie 3**
Délais plus courts (< 21 jours)
Et densité en croissance (>0).
57 BVCV et 20% de la pop.

Données : Insee 2021, Fond : OSM 2021, AdminExpress 2021.
Conçue par Joy Raynaud, mai 2022.